



**Convention internationale pour la
protection de toutes les personnes
contre les disparitions forcées**

Distr. générale
26 octobre 2016
Français
Original : anglais

Comité des disparitions forcées

Première session

Genève, 19 décembre 2016

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
 2. Élection du Président.
 3. Adoption de l'ordre du jour.
 4. Adoption du règlement intérieur de la Conférence.
 5. Élection des autres membres du Bureau.
 6. Application de l'article 27 de la Convention.
 7. Questions diverses.
-

GE.16-18638 (F) 281016 311016



* 1 6 1 8 6 3 8 *

Merci de recycler

